

BILAN D'ACTIVITES DES PROFESSEURS-DOCUMENTALISTES DU BASSIN DE NEUILLY 2014-2015

Les 4 grands axes de travail indiqués par l'Inspection dans le cahier des charges étaient :

- L'Education aux Médias et à l'Information, du cycle de consolidation au cycle terminal.
- Choisir, mettre à disposition et utiliser des ressources pour l'accompagnement personnalisé.
- Contribuer à la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle.
- Numérique et citoyenneté (thème commun avec les CPE).

Le bassin de Neuilly a organisé les 7 demi-journées obligatoires et optionnelles autour des thèmes suivants :

- EMI : - quel statut dans les programmes disciplinaires ?
- quelle progression établir de la 6è à la terminale ?
- Numérique et éducation à la citoyenneté : quelles actions mettre en place avec les CPE ?
- Histoire des Arts.
Visite d'un musée et de son Centre de ressources : la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration

Réunion d'accueil (9-10-2014). Lycée la Folie Saint-James, Neuilly-sur-Seine

Informations diverses et organisation du programme définitif de l'année.

1. M. Dickelé, IA-IPR en charge du bassin, commente la circulaire de rentrée, en insistant particulièrement sur l'annexe 17 : *La construction d'une mémoire collective*.
2. Albin Gervais, de la "Mission Académique pour le numérique éducatif" apporte des précisions sur les usages de BCDI.
3. Concours National de la Résistance et de la Déportation et autres projets citoyens de mémoire.
Informations transmises par M. BENZEMRA, Conseiller défense, mémoire et citoyenneté Proviseur du Lycée des métiers Kandinsky, Neuilly-sur-Seine ; il souhaite dynamiser ces actions citoyennes et y impliquer davantage les professeurs-documentalistes.

Cf. site du bassin pour un recensement des projets pédagogiques possibles :

<http://blog.crdp-versailles.fr/profsdocbassinneuilly/index.php/category/ENSEIGNER-LA-DEFENSE>

4. Résultats de l'enquête annuelle : *Formation au numérique*
Cf. Diaporama de Mme Houpert :
http://blog.crdp-versailles.fr/profsdocbassinneuilly/public/ENQUETES_ANNUELLES/Resultats_enquete_annuelleFormation_a_la_culture_numerique - RS 2014.pdf
5. Présentation des ressources offertes par CANOPE 92
6. Rappel : il est très important de s'inscrire sur la liste de diffusion.
Procédure : http://blog.crdp-versailles.fr/profsdocbassinneuilly/public/Inscription_sur_les_listes_de_diffusion.pdf

L'EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION. (2 réunions en avril 2015).

Lycée Maupassant, Colombes.

Dans nos pratiques, nous constatons presque tous qu'il est difficile d'établir une progression cohérente et continue des compétences documentaires à faire acquérir aux élèves, de la sixième à la terminale. L'objectif des 2 réunions programmées était donc de réfléchir à ce que pourrait être une progression "idéale". Il est, d'autre part, évident que ces apprentissages doivent être articulés avec les programmes disciplinaires. Les références aux médias, à leur usage critique, à la citoyenneté, à l'étude de documents sont nombreuses et parfois disséminées dans ces programmes ; il était par conséquent nécessaire de dégager des "priorités disciplinaires" pour mettre en œuvre une transdisciplinarité des concepts info-documentaires.

La **1^{ère} réunion**, animée par Mme Chalnot, IA-IPR de physique-chimie et Mme Guelman, professeur d'histoire-géographie, a été consacrée au repérage de l'EMI dans ces 2 disciplines.

En histoire-géographie, le statut du document n'a jamais posé de problème : il fait partie de la discipline. En revanche, en physique-chimie, son intégration systématique dans les cours et TP est plus récente. La résolution de problème s'appuie néanmoins sur des croisements de documents avec analyse et validation. La démarche scientifique consiste en un questionnement que l'on cherche à résoudre grâce à un argumentaire construit à partir de documents.

Plusieurs problèmes peuvent toutefois se poser : les sources ne sont pas toujours indiquées avec précision, ce ne sont pas toujours des documents primaires mais des "constructions" à partir de plusieurs sources.

Cf. site du bassin pour retrouver tous les documents (synthèses, exemples d'exercices, de projets) :
<http://blog.crdp-versailles.fr/profsdocbassinneuilly/index.php/category/EMI-et-PROGRAMMES-DISCIPLINAIRES>

Dans un but de mutualisation, la **seconde réunion** visait à recenser nos actions : dans quelle mesure parvenons-nous à établir une progression des compétences info-documentaires ? Quelles compétences travailler pour quel niveau ?

Constats :

- Il est très difficile de concevoir une progression sur 4 ou 3 ans parce que, pour de multiples raisons, nous ne travaillons pas avec tous les élèves.
- Nous travaillons surtout avec les 6è, les 3è, les 2des, les 1ères.
- Nous abordons souvent les mêmes compétences d'une année sur l'autre mais en les approfondissant ; c'est la méthode spiralaire.

Exemples :

- Les références bibliographiques sont allégées au collège pour être plus développées au lycée.
- Pour comprendre l'arborescence d'un site, la "densité" de ce site sera adaptée au niveau de l'élève.
- La recherche d'informations sera limitée à 2 documents pré-choisis pour un élève de 6è.

Cf. site du bassin pour consulter les tableaux de recensement d'actions :

<http://blog.crdp-versailles.fr/profsdocbassinneuilly/index.php/category/EMI:-ACTIONS-ET-PROJETS>

NUMERIQUE ET EDUCATION A LA CITOYENNETE (19 mars 2015). Collège T. Gautier. Neuilly.

Professeurs-documentalistes / CPE : quels projets mettre en œuvre ?

Cf. PPT d'introduction sur le site du bassin :

<http://blog.crdp-versailles.fr/profsdocbassinneuilly/public/Presentation1v.complete.pdf>

Par équipes d'établissement, collèges et lycées confondus, les collègues se sont répartis entre les différents ateliers proposés pour réaliser un état des lieux des projets conduits et échanger sur ce qu'il conviendrait de mettre en place.

Thèmes des différents ateliers :

- Eduquer à la responsabilité numérique

Cf. recensement des projets sur le site du bassin :

<http://blog.crdp-versailles.fr/profsdocbassinneuilly/index.php/category/CALENDRIER-2014-2015/Professeurs-documentalistes-CPE>

- Savoir utiliser le numérique avec un sens critique
- Promouvoir l'égalité filles/garçons
- Réinventer les pratiques démocratiques des élèves
- Utiliser le numérique pour développer l'esprit d'initiative

VISITE DE LA CITE NATIONALE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION (10-02-2015)

Palais de la Porte Dorée. <http://www.histoire-immigration.fr/>

La formation, organisée par Mme Audran-Delhez, professeur-relais pour l'Académie de Versailles, s'est déroulée en 2 temps :

- Matin : visite de la médiathèque Abdelmalek Sayad
<http://www.histoire-immigration.fr/education-et-recherche/la-mediatheque>

A retenir :

- Fonds multi-supports dont iconographique et audiovisuel.
- Important espace BD.
- Nombreuses références dans le thème de la *littérature de l'exil*.
- Importante section d'art contemporain.
- Prix littéraire de la Porte Dorée. (Fiction)
Jury composé de journalistes et de professionnels de l'édition.
Quelques classes sont associées à la lecture de la sélection finale.

Action éducative : <http://www.histoire-immigration.fr/education-et-recherche/la-pedagogie>

- Accueil de groupes pour ateliers documentaires. Gratuits mais conditionnés par la visite du musée. A préparer en amont avec les professeurs.
- Accompagnement pédagogique autour des expositions.
- Bibliographies de ressources pour enseigner l'histoire de l'immigration (différents niveaux, différentes disciplines).
- Parcours pédagogiques à télécharger.

Visite guidée de l'exposition permanente *Repères* et de la galerie des dons.

- Après-midi : Visite guidée du Palais (histoire des arts et histoire coloniale).
Visite de l'exposition temporaire *Fashionmix*.

Réunion bilan (4-06-2015). Collège Les Champs Philippe, La Garenne-Colombes

1. M. Perrin, nouvel IA-IPR en charge du bassin, précise plusieurs points :

- Défense des Valeurs de la République.
Ces formations sont en rapport avec les médias, les rumeurs : le professeur-documentaliste doit donc y tenir un rôle prépondérant.

- Réforme du collège.
Doit rendre le rôle du professeur-documentaliste plus visible.
Le Conseil pédagogique doit soumettre au vote du CA un projet pédagogique pour organiser les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires ; le professeur-documentaliste doit faire partie de ce conseil et être acteur de cette interdisciplinarité, qui n'est pas une dissolution des disciplines mais une façon d'enseigner autrement.
- Décret sur nos obligations de service (1h d'enseignement décomptée 2h) : concrètement, quelles vont être les conséquences dans nos établissements ? Comment nous organiserons-nous ?
→ Il n'y a pas de réponse précise pour l'instant. Les solutions sont à définir localement.
Les heures supplémentaires nous étant interdites, il sera difficile d'appliquer ce principe partout.

2. Compte rendu d'une communication de Mme Houpert sur :

Le numérique comme moyen de valoriser la place du professeur-documentaliste

Le professeur-documentaliste doit être le fer de lance du numérique pédagogique.

Plusieurs pistes :

- **Créer un média dans les établissements**

Enjeu : développer la démocratie

Moyens : – Décrypter le fonctionnement des espaces d'information – Construire son jugement – Apprendre à s'exprimer

Distinguer éducation aux médias

et EMI → environnements informationnels, de la recherche documentaire à la publication, analyse critique des médias, dimension juridique et éthique.

Questions à se poser en amont :

- Un média, pour quoi faire ? Pour qui ? (Le destinataire doit faire sens)
- Enjeu démocratique ? Transmission d'informations ? Collaboration ? Socialisation ?
- Un média, sur quel support ?
- Quelle organisation du média ? (Hiérarchisation, suivi ?)
- Un média, avec qui ? (Petit groupe ? Classe ?) Relation avec les autres membres de la communauté éducative ? Parents ?

- **Diffuser des pédagogies innovantes**

- La classe inversée (Faire travailler les élèves en amont du cours, pour consacrer le temps du cours à d'autres activités : approfondissement de certaines notions, réponse aux questions, mais aussi mise en commun, échanges et débats)

Notre rôle : apprentissage du fonctionnement de l'espace informationnel, mise à disposition de ressources, apprentissage de la production numérique.

- Les boîtiers interactifs.

Notre rôle : apprendre autrement

- Les fablabs : développer la créativité par la production

Site à consulter :

<http://www.ciep.fr/revue-internationale-de-education-sevres/pedagogie-et-revolution-numerique>

3. Projection du travail des ateliers d'avril sur l'EMI. Tableaux mis en forme.

Ajouts, précisions, discussion sur les projets.

Cf. site du bassin pour consulter les tableaux de recensement d'actions.

<http://blog.crdp-versailles.fr/profsdocbassinneuilly/index.php/category/EMI:-ACTIONS-ET-PROJETS>

4. Evaluation de l'année. (D'après les grilles rendues par les collègues).

- Numérique et éducation à la citoyenneté.
Echanges avec les CPE instructifs.
Ont permis de cerner la notion de "citoyenneté", les difficultés juridiques.
Opinions généralement positives sur cette réunion (certains collègues pensent pouvoir utiliser/adapter des actions exposées) même si des collègues regrettent parfois le manque de CPE dans des ateliers, ne voient pas comment réinvestir les idées sur leur propre terrain et craignent que la collaboration ne s'essouffle.
- Travail sur l'EMI.
EMI /HG /PC : Points de vue intéressants. Exemples de projets mis en œuvre très appréciés.
Le temps d'échange a été un peu court.
Travail en ateliers : toujours utile d'avoir du recul sur ses pratiques en les confrontant à celles des autres.
- Visite du Palais de la Porte Dorée.
Collègues enthousiastes. Visites denses et enrichissantes. Beaucoup de pistes pour réinvestissement avec les élèves. Intervenante passionnée.
- Dernière réunion : échanges avec M. Perrin intéressants et utiles.